



N.Réf.: CR/AP -608593

V.Réf : 2314534 2023J376

Juge commissaire : Monsieur GILLY Dominique

---

## **LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE**

Après Jugement, le TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX 56 Rue Aristide Briand 77100 MEAUX en date du 15 mai 2023 a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'encontre de :

**Monsieur FREDJ Sabeur**  
**3 Allée Edouard BRANLY**

**77420 CHAMPS-SUR-MARNE**

Ce même Jugement m'a désigné en qualité de Commissaire de Justice et SCP ANGEL-HAZANE-DUVAL 49/51 av du Président Salvador Allendé 77100 MEAUX, Mandataire Judiciaire.

J'ai reçu mission le 16 mai 2023, contacté Monsieur FREDJ Sabeur, Gérant, obtenu rendez-vous le 06 avril 2023 et réalisé l'inventaire en sa présence.

Le détail de ces opérations se trouve dans les pages annexées aux présentes.

---

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the letter 'A' with a flourish.

Je n'ai pas pu rencontrer M. FREDJ mais celui-ci m'a déclaré avoir exploité une autorisation de stationnement de taxi parisien en location gérance, mais l'avoir restitué depuis plusieurs mois et ne plus exercer actuellement cette activité. Il possède encore un véhicule dont il m'a transmis une copie de la carte grise. Le bureau des taxis m'a confirmé que ce dernier était détenteur d'une carte professionnelle mais pas d'une licence de taxi.

<b>VEHICULE EN PROPRIETE</b>	<b>Exploitation</b>
------------------------------	---------------------

VEHICULE SUR DECLARATION : état non vérifié

1.	<b>VP VOLVO S60</b> <u><b>Immatriculation : DA-123-GK</b></u> 1ère mise en circulation : 08/11/2013 N° de série : YV1FS84ABC2139195 Puissance : 6 cv - GO Kilométrage : 270 000 kms Observations :	6 000
<b>TOTAL VEHICULE EN PROPRIETE</b>		<b>6 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 000</b>

**RECAPITULATIF**

<b>RECAPITULATIF INVENTAIRE</b>	<b>Exploitation</b>
<b>TOTAL VEHICULE EN PROPRIETE</b>	<b>6 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 000</b>

*Et de tout ce que dessus dont détail annexé, nous avons fait et dressé le  
Présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.*

*A Meaux, le 14 juin 2023*

Adrien POTENTE

